



GUIDE D'UTILISATION DU PORTAIL FAMILLES

CONTACTS

Services périscolaires / accueil de loisirs / actions jeunesse

Place de Pannonhalma

david.moulin@liguge.fr

06.05.00.28.81

PRÉSENTATION ET AVANTAGES

Le Portail Familles est un service numérique qui vous permet de gérer efficacement vos inscriptions aux services périscolaires, extrascolaires et de transport scolaire de la commune de LIGUGÉ.

AVEC LE PORTAIL FAMILLES, VOUS POUVEZ :

- Être informé de l'actualité des services.
- Gérer vos informations personnelles (famille et enfants) à tous moments.
- Effectuer des réservations aux différents secteurs, 7j/7 et 24h/24 depuis votre smartphone, ordinateur, ou tablette, dans le respect du règlement intérieur concernant les délais.

OUVERTURE D'UN COMPTE FAMILLE

Le Compte Familles est l'espace qui vous est réservé et dans lequel vous allez effectuer l'ensemble de vos démarches de gestion, d'inscription, ...

Trois cas peuvent se présenter à vous au moment de la création de votre compte. Suivant votre situation, vous n'avez qu'à suivre les étapes pour créer votre compte :

Cas n°1 : Mes enfants fréquentent actuellement les services d'accueil. Vous n'avez pas de formalités préalables à accomplir. Vous recevrez un e-mail comportant votre identifiant et votre mot de passe. Votre connexion effectuée, vous pourrez alors modifier ou compléter votre dossier.

Cas n°2 : J'ai déjà des enfants qui fréquentent les services d'accueil mais je souhaite inscrire un enfant supplémentaire.

Vous pourrez ajouter directement l'enfant supplémentaire sur le portail familles. Cette modification sera alors validée par le service concerné.

QUELS CHANGEMENTS PAR RAPPORT À L'ANCIEN SYSTÈME ?

- Fin des feuilles de réservations au format papier à retourner aux différents services (hors création de nouveau dossier).
- Les informations sur les familles et les enfants sont conservées durant toute l'année et modifiables par les parents.
- Une transmission de documents directement via le portail (avis d'imposition, attestations d'assurance, certificats médicaux).
- Des réservations facilitées et au plus proche des besoins des familles

Cas n°3 : Mes enfants n'ont jamais fréquenté les services d'accueil.

Dès réception du mail, il vous faudra créer votre compte Familles et votre (ou vos) compte(s) enfant(s).

CONNEXION AU PORTAIL FAMILLE

Pour vous connecter au Portail Familles, cliquez sur le lien (**valable 20 jours**) que vous avez reçu par e-mail. Si vous ne l'avez pas reçu pensez à vérifier vos spams.

Après avoir cliqué sur le lien, vous arrivez à la page d'identification.

Tapez ensuite votre identifiant de connexion et votre mot de passe.

Vous voilà connecté au Portail Familles !

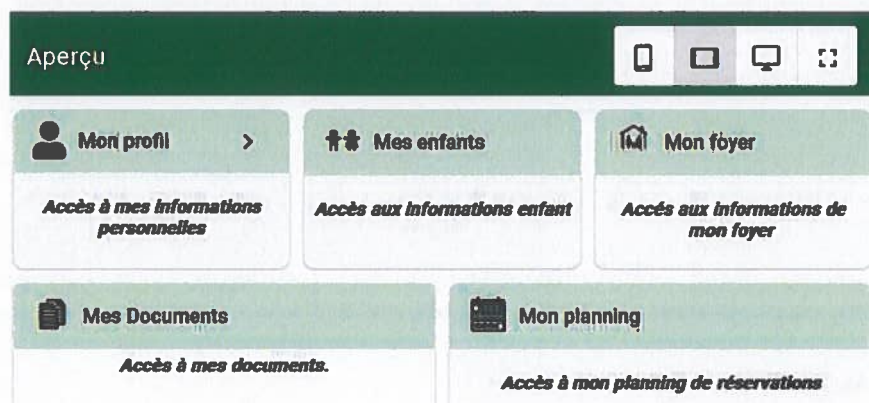
Pour plus de sécurité, pensez ensuite à modifier votre mot de passe.

Adresse du site :

<https://liguge.portail-familles.app/>

COMMENT FONCTIONNE LE PORTAIL FAMILLE ?

Une fois connecté, vous arrivez sur **votre page d'accueil personnelle**.



Vous y trouverez cinq parties différentes qui vous sont détaillées ci-dessous :

Mon profil :

Vous pourrez y modifier votre identifiant, votre mot de passe et toutes vos informations personnelles.

Mes enfants :

Elle regroupe des données telles que le prénom, l'âge, le lieu de naissance de votre enfant, mais aussi des informations sur ses maladies, ses vaccins...

Mon foyer :

Vous pourrez y modifier votre identifiant, votre mot de passe et toutes les informations relatives à votre famille (adresse, situation familiale, nombre d'enfant, coordonnées téléphoniques...).

Mes documents :

Vous pourrez accéder à vos documents

Mon planning :

Vous pourrez accéder aux différentes réservations aux services périscolaires et extrascolaires.

ZOOM SUR LA PARTIE « MES ENFANTS »

Cette partie regroupe toutes les informations relatives à vos enfants. Il est important de la remplir le plus précisément possible car elle conditionne la qualité de leur accueil au sein des services. Il est donc primordial de mettre à jour les informations qu'elle contient lorsque c'est nécessaire.

Vous y trouverez :

- Des renseignements médicaux : maladies, allergies, antécédents, recommandations...
- Les personnes à contacter en cas d'urgence.
- La liste des personnes autorisées à venir chercher vos enfants.

ZOOM SUR LA PARTIE « MON PLANNING »

ATTENTION LES RESERVATIONS VIA LE PORTAIL FAMILLES NE SONT POSSIBLES QU'APRES VALIDATION, PAR LES SERVICES DE LA MAIRIE, DE VOTRE INSCRIPTION COMPLÈTE SUR LE PORTAIL.

Cet espace vous permet de gérer vos réservations au sein des différents services. Vous pouvez :

- Préinscrire vos enfants à la garderie.

1. Cliquez sur ajouter



3. Choisissez l'établissement GARDERIE/TAP/TRANSPORT,

Sélectionner l'établissement, le mode d'accueil et la période d'ouverture dans lesquels vous souhaitez réserver :

▼ Tous

- ➔ GARDERIE /TAP/TRANSPORT
- > RESTAURANT SCOLAIRE
- > ACCUEIL DE LOISIRS

← Précédent

Suivant →

4. Choisissez l'activité GARDERIE ELEMENTAIRE ou GARDERIE MATERNELLE

Sélectionner l'établissement, le mode d'accueil et la période d'ouverture dans lesquels vous souhaitez réserver :

▼ Tous

- ▼ GARDERIE /TAP/TRANSPORT
 - > GARDERIE ELEMENTAIRE
- > RESTAURANT SCOLAIRE
- > ACCUEIL DE LOISIRS

← Précédent

Suivant →

5. Choisissez la période GARDERIE ELEMENTAIRE 2023-2024 ou GARDERIE MATERNELLE 2023-2024

Sélectionner l'établissement, le mode d'accueil et la période d'ouverture dans lesquels vous souhaitez réserver :

▼ Tous

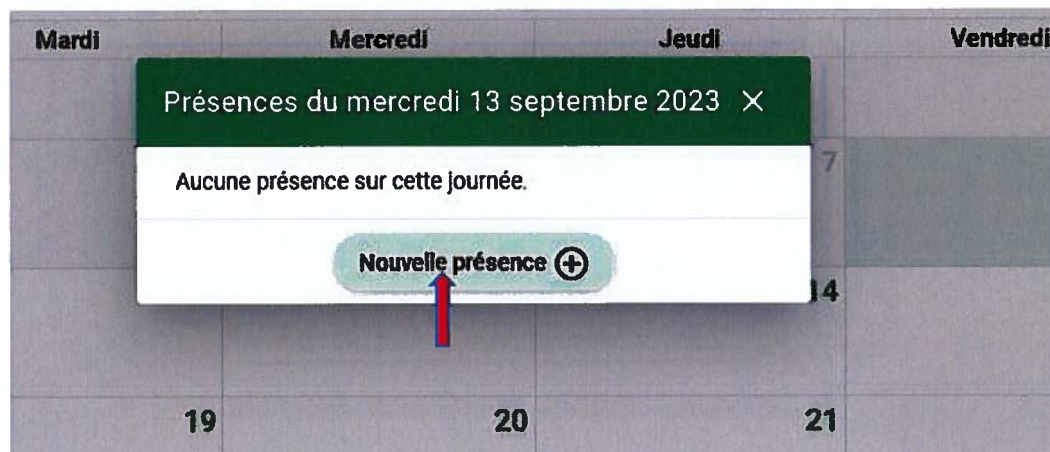
- ▼ GARDERIE /TAP/TRANSPORT
 - ▼ GARDERIE ELEMENTAIRE
 - Garderie élémentaire
- > RESTAURANT SCOLAIRE
- > ACCUEIL DE LOISIRS

← Précédent

Suivant →

6. Sélectionnez ensuite la date voulue et cliquez « Ajouter + »

7. Cliquez sur Nouvelle présence



8. Choisissez ensuite le ou les temps de garderie voulu(s)

Pour rappel :

GARDERIE MATIN TEMPS 1 = garderie du matin

GARDERIE SOIR 1 TEMPS 3 = Garderie de 16h45 à 17h30*

GARDERIE SOIR 2 TEMPS 4 = Garderie de 17h30 à 18h40*

**Tout temps commencé doit être réglé dans son intégralité*



9. Vous pouvez ensuite valider votre choix ou recopier celui-ci sur d'autres jours.

Réserver des places pour la cantine.

La démarche et la logique sont les mêmes que pour la garderie

1. Choisissez l'établissement RESTAURANT SCOLAIRE,
2. Choisissez l'activité RESTAURANT SCOLAIRE

3. Choisissez la période RESTAURATION SCOLAIRE
4. Sélectionnez ensuite la date voulue et cliquez sur « Ajouter + »
5. Cliquez sur Nouvelle présence
6. Vous pouvez ensuite valider votre choix ou recopier celui-ci sur d'autres jours.

Réserver des places pour l'accueil de loisirs.

La démarche et la logique sont les mêmes que pour la garderie

1. Choisissez l'établissement ACCUEIL DE LOISIRS
2. Choisissez l'activité MERCREDIS ou VACANCES ou SEJOURS
3. Choisissez la période selon période désirée
4. Sélectionnez ensuite la date voulue et cliquez sur « Ajouter + »
5. Cliquez sur Nouvelle présence
6. Choisissez ensuite le ou les temps voulu(s)

Pour rappel :

REPAS ENFANT MERCREDI = Repas

MERCREDI APRES MIDI AVEC REPAS = Repas pris au centre puis après-midi au centre (option réservée aux enfants scolarisés à Ligugé)

MERCREDI APRES-MIDI SANS REPAS = Repas pris à l'école, transport en bus puis après-midi au centre (option réservée aux enfants scolarisés à Saint-Benoît)

ARRET ECOLE NOTRE DAME, IRMA JOUENNE L'ERMITAGE et BOIS D'AMOUR correspond à l'école où votre enfant sera pris en charge, après son repas, par la navette.

ARRET COLLEGE RENAUDOT et LA HUNE correspond à l'arrêt où votre enfant sera déposé après sa journée au centre.

Pour un bon accompagnement de votre enfant, il est indispensable de bien renseigner chaque temps et notamment les arrêts de bus.

7. Vous pouvez ensuite valider votre choix ou recopier celui-ci sur d'autres jours.

**Une question sur l'utilisation du portail familles ?
Un problème à signaler ?
Nos services seront là pour vous aider.**

CONTACTS

Services périscolaires / accueil de loisirs / actions jeunesse

Place de Pannonhalma

david.moulin@liguge.fr

06.05.00.28.81

ou

comptabilité@liguge.fr

05.49.55.21.24

Mairie de Ligugé

Place du Révérend Père LAMBERT

86240 LIGUGÉ

05.49.55.21.24

contact@liguge.fr

www.liguge.fr